Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260709-D2026_07_16-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 07 – 16**
Décision du 9 juillet 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **9 juillet** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	3 juillet 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 27 Votants : 34 (7 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Stéphanie DOUESSIN, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Jean-Marc LEVEQUE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Bénédicte PINARD, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Emmanuel CASADO, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Marie-Claude HELSENS, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Patricia CASSONNET, Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Lara BAKHOS, Benoît DUFLOS, Rozanne JAMAIN, Melaine MORIN.
Absents excusés	Olivier BODIN (pouvoir à Schirel LEMONNE), François BRISSIER (pouvoir à Ludovic LONCLE), Laëtitia MIRALLES (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD), Jacky LECHABLE (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Sébastien COQUELIN (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Victor CORREIA (pouvoir à Emmanuel CASADO), Stéphane LENFANT (pouvoir à Céline GOVEN), Dominique MARCHAND.
Absents	
Secrétaire de séance	Stéphanie DOUESSIN

Festival les Escales Baroques par le Banquet Céleste : subvention exceptionnelle

Marie-Claude HELSENS indique qu'une demande de subvention a été déposée par l'association Le Banquet Céleste pour la 6ème édition du festival de musique classique itinérant Les Escales Baroques, du 25 juillet au 2 août 2026, avec une ouverture et une clôture de l'évènement 2026 au domaine du Bois Orcan à Noyal-sur-Vilaine.

Créées en 2020, les Escales Baroques proposent des concerts en itinérance à travers la Bretagne, alliant valorisation du patrimoine local et programmation musicale d'excellence.

En résidence à l'Opéra de Rennes, Le Banquet Céleste est en effet un ensemble de musique baroque dont la direction artistique est portée collectivement par une équipe de musiciens.

L'objectif des Escales Baroques est de venir à la rencontre du public (mélomanes ou non, familles, habitants, touristes, etc.) dans des lieux de patrimoine ; invitant ainsi le public à les découvrir ou redécouvrir. Par ailleurs, les concerts sont proposés gratuitement offrant deux moments de 30 minutes pour chaque escale, favorisant ainsi la rencontre entre le public et les artistes. Entre les deux sessions de musique de 30 minutes, une visite « flash » du lieu patrimonial accueillant l'évènement est proposé, assurée par des jeunes bretons, formés en amont à l'accueil des publics, la médiation culturelle et la présentation des concerts.

Au-delà des concerts et en amont des évènements, le Banquet Céleste propose également, une médiation afin d'ancrer son action sur le territoire et la faire rayonner. En partenariat avec les acteurs du territoire, il s'agit de rendre la musique accessible à tous, y compris aux publics éloignés de la culture (jeunes, personnes âgées, personnes en situation d'isolement ou de précarité) en proposant des ateliers participatifs, des projets collaboratifs, des concerts hors les murs et dans des lieux de vie au quotidien (collèges, musées, EHPAD, bibliothèques, crèches, etc.). Les actions de médiation auraient lieu le 24 juillet sur le territoire.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260709-D2026_07_16-DE

Afin de consolider son plan de financement, le Banquet Céleste sollicite une subvention auprès du PCC pour la partie du festival déployée sur le territoire dont le coût s'élève à 4 990 €.

Les commissions finances et culture, réunies respectivement les 5 et 10 juin 2026, ont donné un avis favorable concernant ce projet pour un soutien de 500 € sous réserve que la commune de Noyal-sur-Vilaine apporte un soutien à même hauteur, selon le dispositif d'aide aux projets culturels.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de valider le versement d'une subvention de 500 € au Banquet Céleste pour le festival Les Escales Baroques 2026 ;
- ✓ d'autoriser le Président à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

La Secrétaire de séance,

Stéphanie DOUESSIN